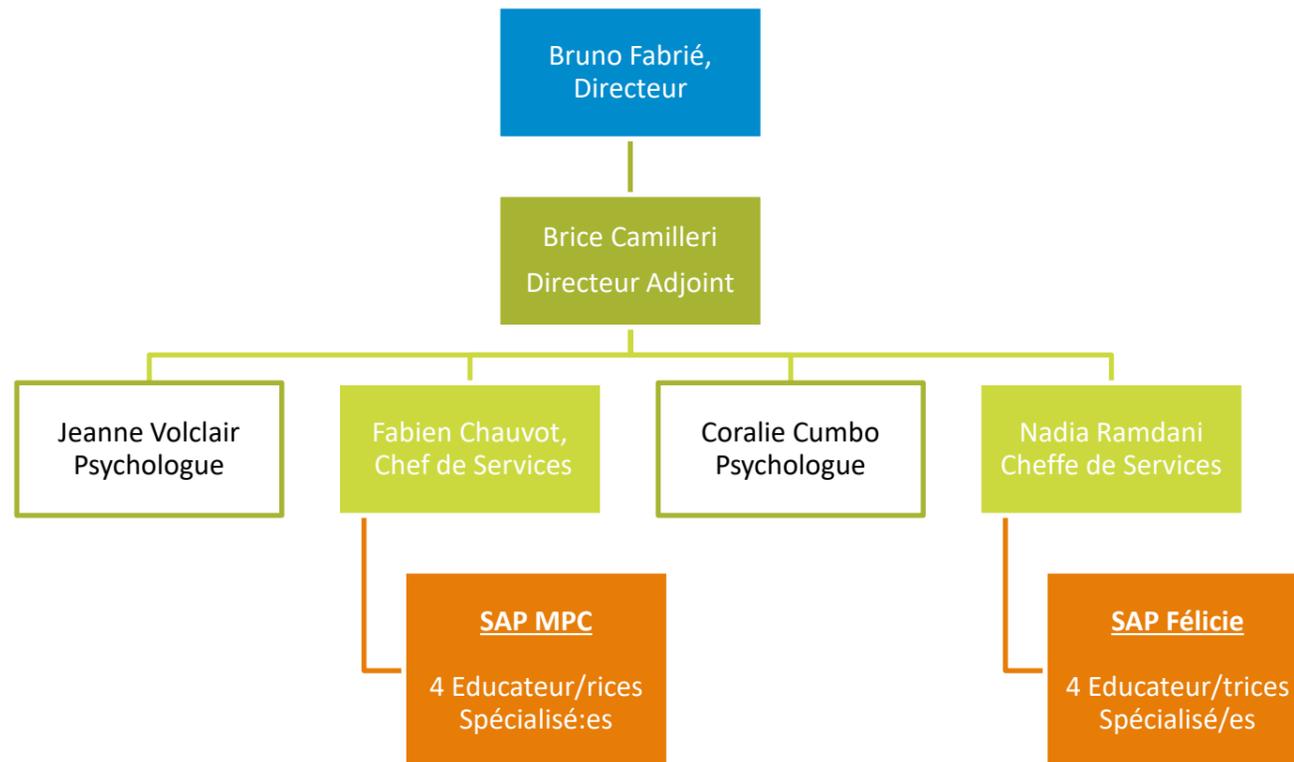


## Les Professionnels



L'éducateur/trice référent(e) est \_\_\_\_\_ n° mobile : \_\_\_\_\_

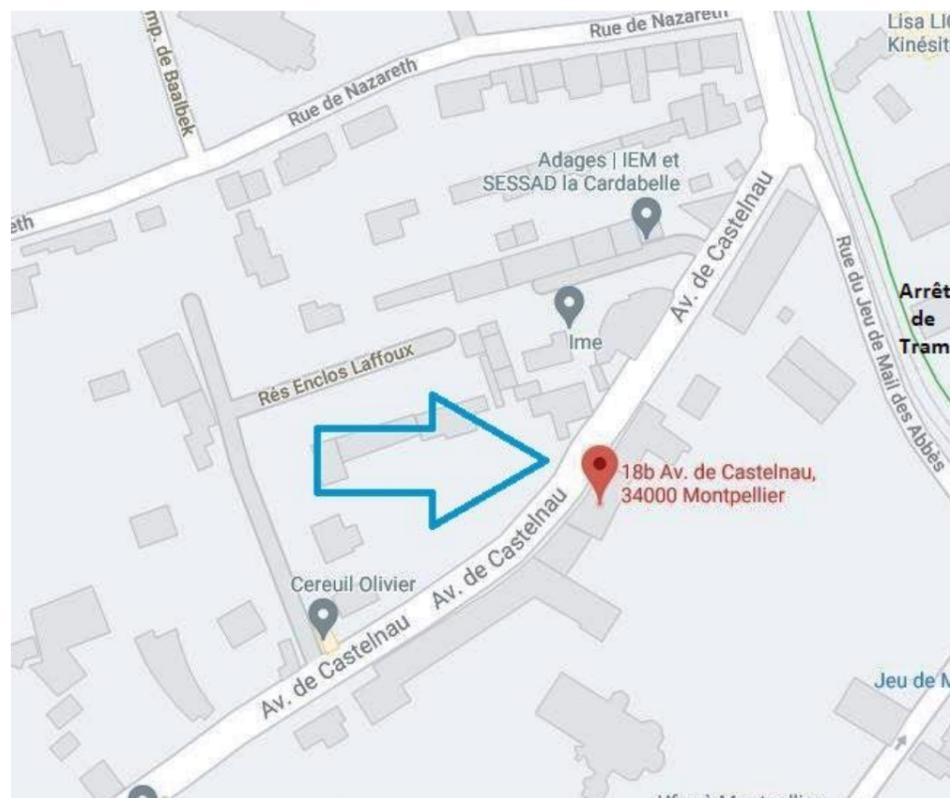
Néanmoins, l'ensemble de l'équipe est coréférente de la situation

### Accès :

18bis avenue de Castelnaud  
34090 Montpellier

Service Administratif :  
04 67 02 90 80

**Tram** : ligne 2  
Arrêt : Jeu de mail des Abbés  
**Bus** : ligne 10  
Arrêt : Pierre rouge



## Association Charles Prévost Notre Dame de Lenne

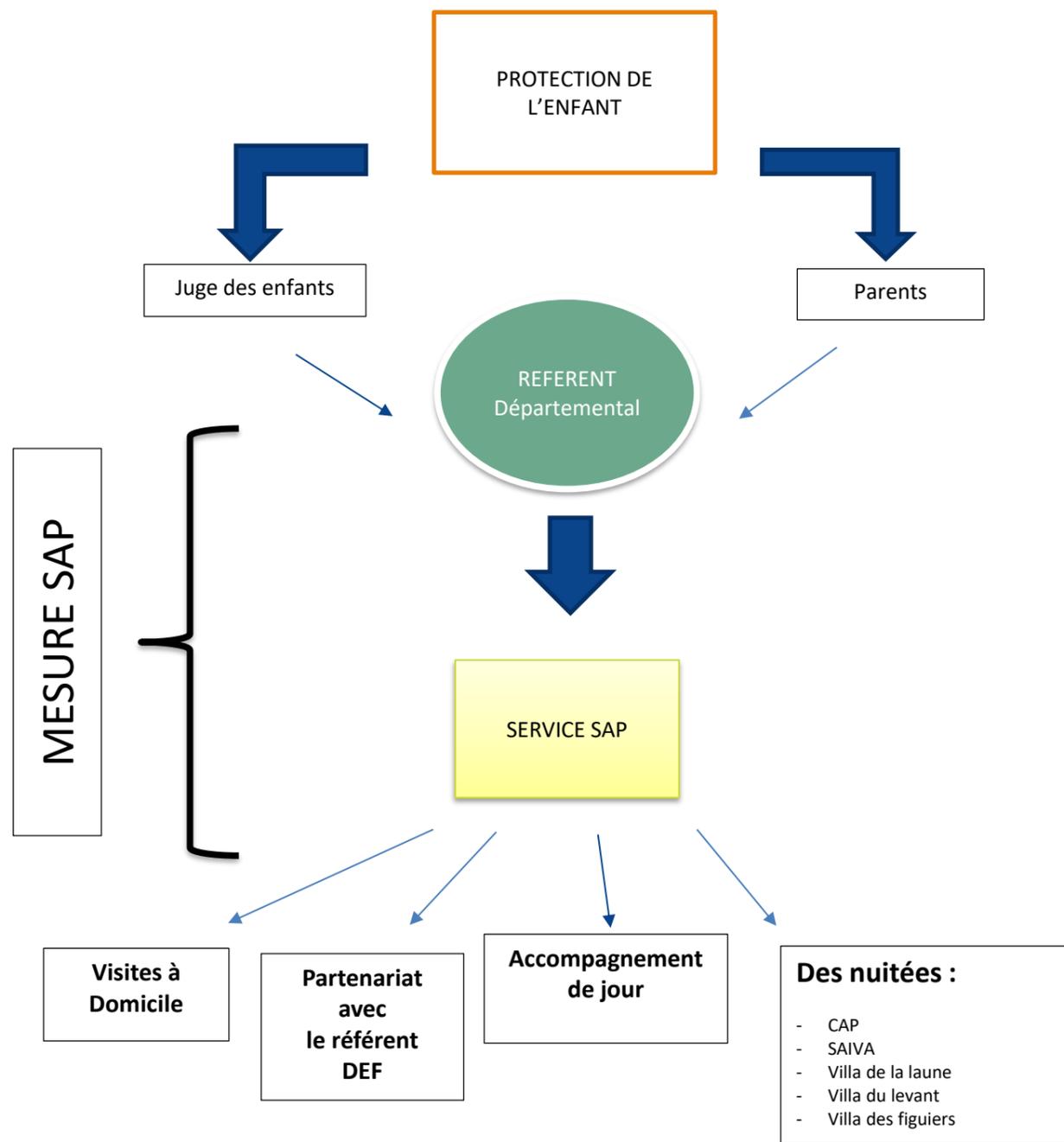


Présentation  
**S.A.P. Montpellier &  
Petite Camargue**

**Service d'Accompagnement  
Personnalisé**



Siège : 18bis avenue de Castelnaud, 34090 Montpellier



SAP MPC  
 nombres de mesures exercées : 29  
 Soit 7 par éducateur

SAP Félicie  
 nombre de mesures exercées : 29  
 soit 7 par éducateur

Un **Principe** d'Articulation  
 entre  
 service SAP/service d'hébergement

**Modalité du Service d'Accompagnement Personnalisé à Domicile**

L'orientation SAP est une modalité d'exécution d'une mesure d'accueil provisoire ou d'une mesure judiciaire confiant un mineur à un tiers.

Elle permet une intervention éducative renforcée qui favorise, chaque fois que possible, le maintien du mineur à son domicile. L'éducateur intervient dans l'environnement naturel de l'enfant, afin de travailler en étroite collaboration avec la famille.

La réflexion est basée sur le fait que les difficultés éducatives ou familiales ne nécessitent pas toujours une séparation continue d'un enfant d'avec sa famille.

Le recours à un hébergement ponctuel et séquentiel, tel que prévu par la mesure SAP, vient soutenir le maintien à domicile.

